

**MESSAGE A LA NATION
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ALASSANE OUATTARA,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
SAMEDI 31 DECEMBRE 2022**

**Ivoiriennes, Ivoiriens,
Mes chers compatriotes,
Chers amis de la Côte d'Ivoire,**

C'est avec un plaisir renouvelé que je m'adresse à vous à l'occasion du traditionnel message à la Nation du nouvel an.

L'année 2022 a été marquée par un contexte régional et international difficile ; mais, elle a aussi été une année de progrès et de solidarité pour notre pays.

En effet, la Côte d'Ivoire, à l'instar de tous les pays du monde, a dû faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19 et de la crise en Ukraine. Je pense, notamment, à l'inflation généralisée qui a impacté le monde entier, en réduisant ainsi le pouvoir d'achat des populations.

Face à cette situation, nous avons fait le choix d'être aux côtés de chacune et de chacun d'entre vous, en luttant contre la cherté de la vie, pour contenir le taux d'inflation dans notre pays à un niveau parmi les plus faibles dans le monde.

A cet égard, nous avons pris des mesures fortes, notamment le plafonnement temporaire du prix de plusieurs denrées de première nécessité telles que l'huile, le sucre, la viande de bœuf ainsi que les subventions de l'Etat pour contenir les prix du carburant et du pain.

Nous sommes allés plus loin, en augmentant le pouvoir d'achat de nos fonctionnaires, y compris les forces de défense et de sécurité, à travers une revalorisation salariale qui est effective depuis le mois d'août 2022. Comme promis, ces agents, recevront également, dès la première semaine de janvier 2023, une prime exceptionnelle de fin d'année. Les retraités des secteurs publics et privés ont bénéficié aussi de mesures d'augmentation de leurs pensions.

Pour nos parents paysans, nous avons procédé, malgré le contexte difficile des marchés mondiaux, à une hausse des prix du cacao et un maintien de celui de la noix de cajou.

Concernant les travailleurs du secteur privé, grâce à un dialogue constructif entre le Gouvernement, les partenaires sociaux et le secteur privé, le SMIG passera de 60 000 F CFA à 75 000 F CFA à compter de janvier 2023.

Je félicite donc le Premier Ministre Patrick Achi et le Gouvernement pour l'important travail accompli, qui a permis de parvenir à des résultats impressionnants. Je remercie bien évidemment le secteur privé et les partenaires sociaux pour la préservation du dialogue social.

La bonne gouvernance et la lutte contre la corruption figuraient au nombre de nos priorités pour l'année 2022. Je me félicite des efforts déployés pour consolider le dispositif institutionnel et opérationnel de gouvernance.

Dans ce sens, le Rapport d'Evaluation Pays du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs de l'Union Africaine, que nous venons de lancer, relève, notamment, les progrès accomplis par notre pays en matière de bonne gouvernance. Nous continuerons à les consolider.

Mes chers compatriotes,

Ces défis, auxquels nous avons su faire face ensemble, en 2022, ne nous ont pas fait perdre de vue les engagements que nous avons pris ainsi que la trajectoire que nous avons tracée pour notre pays. Nous avons poursuivi nos objectifs de consolidation de la paix et de la sécurité ainsi que l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens.

Au plan politique, je félicite chacune et chacun d'entre vous, pour les efforts que vous consentez pour la paix, le renforcement de l'unité nationale et la consolidation du vivre ensemble, avec, notamment, la mise en œuvre de la plupart des recommandations de la cinquième phase du Dialogue politique.

Par ailleurs, au regard des progrès notables réalisés pour le retour volontaire de la quasi-totalité des Ivoiriens exilés à l'étranger, l'Organisation des Nations Unies a déclaré la fin du statut de réfugié ivoirien, depuis le 30 juin 2022. C'est donc le moment d'encourager le retour de nos compatriotes encore à l'étranger.

Nous avons également procédé au renforcement de notre dispositif de sécurité intérieure et à l'augmentation des effectifs et des capacités opérationnelles de nos forces de défense et de sécurité au cours de ces dernières années, notamment aux frontières Nord.

Ils sont nombreux nos frères et sœurs, militaires, gendarmes, policiers, douaniers et agents des eaux et forêts qui veillent et se battent au quotidien pour protéger notre pays. Je salue leur courage et leur sens du devoir. Je veux leur dire ma fierté et la reconnaissance de toute la Nation.

Mes pensées vont particulièrement à l'endroit de nos soldats détenus au Mali depuis le 10 juillet 2022. Grâce aux actions diplomatiques entreprises avec l'appui de dirigeants de plusieurs pays amis, notamment le Président de la République togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, trois soldats femmes ont été libérés en septembre dernier. Les 46 autres soldats regagneront bientôt le sol ivoirien.

Mes chers Compatriotes,

Au cours de l'année 2022, la voix et les valeurs défendues par notre pays ont été portées à maintes occasions, sur la scène internationale. C'est ainsi que dès le début de la guerre en Ukraine, la Côte d'Ivoire a été l'un des premiers pays à appeler, au sein des instances des Nations Unies, à une résolution pacifique de ce différend dans le respect du droit international et par le dialogue.

De même, dans notre sous-région, la Côte d'Ivoire continue de jouer, dans le cadre de la CEDEAO, un rôle de premier plan dans la résolution des crises politiques auxquelles sont confrontés plusieurs pays.

Au niveau continental, sur proposition de la Côte d'Ivoire, l'Union Africaine a déclaré l'année 2022 « Année de la nutrition de l'Union Africaine ». C'est dans ce cadre qu'une réunion de haut niveau sur la nutrition, présidée par le Vice-Président Tiémoko Meyliet Koné, s'est tenue début décembre à Abidjan.

Le rayonnement de notre pays a été réaffirmé durant l'année 2022 avec la tenue, avec succès, de plusieurs rencontres internationales à Abidjan, notamment la quinzième Conférence des Nations Unies pour la lutte contre la désertification et la sécheresse (COP15), le Business Forum de l'Union Européenne en Afrique et le CEO Forum.

Notre pays a également apporté une contribution importante au succès de la 27^e Conférence des Parties des Nations Unies sur le Climat (COP27) à Sharm El-Sheikh en Egypte avec le partage des résolutions du programme Héritage d'Abidjan issues de la COP15.

Enfin, du 19 au 20 novembre 2022 à Djerba, en Tunisie, la Côte d'Ivoire a participé au Sommet de l'Organisation Internationale de la Francophonie où nous avons partagé notre

vision sur le rôle du numérique dans la formation et l'employabilité ainsi que la place de la jeunesse et des femmes dans les processus de développement économique et social.

**Mes chers compatriotes,
Chers frères, chères sœurs,**

Les perspectives économiques de notre pays demeurent bonnes avec un taux de croissance économique projeté en moyenne à environ 7% par an sur la période 2023-2025.

La transformation structurelle de notre économie se poursuit avec la hausse de la transformation locale de nos produits dont le cacao, l'anacarde et le coton.

Par ailleurs, nos villes et nos villages continuent de changer et de se moderniser.

Les projets structurants, en cours dans le Grand Abidjan, seront, pour la plupart, achevés en 2023 ; il s'agit, entre autres, du Pont de la Baie de Cocody, et de celui reliant Yopougon au Plateau ; de même, les travaux de constructions des 8 échangeurs vont se poursuivre. Les travaux d'extension de l'Aéroport Félix Houphouët-Boigny viennent également d'être lancés, et permettront à terme d'accueillir 5 millions de passagers ; soit deux fois plus qu'aujourd'hui, consolidant ainsi notre position de hub aéroportuaire.

Le métro d'Abidjan, quant à lui, viendra accompagner le développement de la ville d'Abidjan et permettra de fluidifier les déplacements.

Pour l'intérieur du pays, je me réjouis de l'inauguration récente de l'autoroute Yamoussoukro - Tiébissou. La partie Tiébissou - Bouaké sera achevée dans le courant du deuxième semestre 2023 ainsi que la réhabilitation de la côtière Abidjan - San Pedro.

Ces travaux s'inscrivent dans notre vision de transformation des villes secondaires, telles que Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo et San Pedro, pour en faire de grands pôles de développement. La réalisation des grandes universités de ces villes, des centres de formation professionnelle, des hôpitaux et des infrastructures concourent à cette vision.

Il en sera de même bientôt pour d'autres villes telles que Man, Daloa, Bondoukou, Abengourou et Odienné.

Au niveau de l'enseignement technique et professionnel, notre dispositif national de formation se modernise et s'enrichit afin d'améliorer l'employabilité de notre jeunesse. Cela à travers la réhabilitation et la construction de plusieurs lycées techniques et professionnels, et la mise en œuvre de l'Ecole de la seconde chance.

**Mes chers compatriotes,
Chers frères et sœurs,**

Les programmes pour l'amélioration de l'accès de nos populations aux services sociaux de base s'accélèrent avec la deuxième phase du Programme Social du Gouvernement.

Avec le rythme actuel d'électrification, c'est-à-dire plus de 600 localités par an, nous parviendrons, en 2025, à faire de l'accès universel à l'électricité, une réalité pour tous les habitants de notre beau pays.

L'accès à l'eau potable se poursuivra avec un accent particulier sur les zones de fragilité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

La mise en œuvre du programme hospitalier s'est accélérée avec la construction et la réhabilitation de plusieurs établissements de santé en 2022 parmi lesquels les CHR d'Aboisso, d'Adzopé, de San Pédro, de Man, les Hôpitaux Généraux de Danané et Méagui, et le lancement des travaux du plus grand Centre Hospitalier Universitaire du pays à Abobo.

Grâce à ces travaux et à bien d'autres encore, aujourd'hui, c'est plus de 75% de nos concitoyens qui bénéficient d'un centre de santé à moins de 5 kilomètres de leur lieu de résidence.

Chers frères, chères sœurs,

Toutes les avancées enregistrées ainsi que celles que nous projetons sont possibles grâce à la stabilité, à la paix et à la sécurité dont bénéficie notre pays depuis une dizaine d'années.

C'est pourquoi, nous devons continuer à travailler à la préservation de notre modèle de stabilité et de développement, en puisant dans nos valeurs nationales de fraternité, de tolérance et de dialogue.

Conformément à la Constitution, j'ai signé un décret accordant une grâce collective à environ 2000 personnes condamnées pour des infractions mineures.

J'ai, en outre, signé un décret accordant une remise gracieuse de peine à environ 6000 condamnés, dont le reliquat de la peine à purger est inférieur ou égal à 3 ans, à l'exclusion des infractions graves et des crimes de sang.

Au total, la mise en œuvre de ces deux mesures conduira à la mise en liberté de près de 8000 personnes.

Mes chers compatriotes,

Je voudrais à présent m'adresser à nos jeunes, filles et garçons, car je suis convaincu que votre talent et votre énergie sont une chance pour notre pays. Je crois fermement en votre capacité à contribuer au développement de la Côte d'Ivoire.

C'est pourquoi, j'ai décidé de faire de 2023, l'année de la Jeunesse.

Nous allons renforcer et accélérer notre dispositif d'accompagnement de nos jeunes à travers de nombreuses actions, notamment :

- le renforcement et l'expansion des écoles de la seconde chance pour ceux qui sont sortis trop tôt du système éducatif ou qui souhaitent se réorienter ;
- l'amélioration de l'employabilité de notre système de formation professionnelle et universitaire ;
- l'accélération de la construction d'infrastructures sportives et récréatives ;
- le renforcement de l'encadrement et du financement direct des projets jeunes ;
- une participation plus accrue des jeunes aux marchés publics de l'Etat ;
- et la mise en place d'un incubateur pour l'innovation et l'entrepreneuriat pour catalyser le génie créateur de nos jeunes, et accélérer le développement des startups.

Par ailleurs, nous comptons renforcer notre dispositif de soutien et de financement des PME avec la mise en place d'une dotation spéciale pour garantir les prêts aux PME.

En outre, j'ai instruit le Gouvernement à l'effet de poursuivre les efforts pour ramener les délais de paiement des factures des PME à moins de 30 jours. Ces efforts devront s'étendre aux sociétés d'Etat et aux établissements publics nationaux.

Je vous invite donc, chers jeunes, à saisir ces opportunités pour que nous construisions, ensemble, la Côte d'Ivoire de demain ; la vôtre, pour notre bonheur à tous !

**Mes chers compatriotes,
Chers amis de la Côte d'Ivoire,**

La Côte d'Ivoire a pris rendez-vous, avec deux évènements majeurs en 2023/2024. Il s'agit de la Foire Commerciale Intra-Africaine en novembre 2023 et de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en janvier/février 2024. Nous serons donc tous appelés à continuer à faire montre de la grande hospitalité qui caractérise notre Nation.

Enfin, l'année 2023 sera également une année électorale. C'est pourquoi, je veux appeler toute la population, la classe politique, les chefs traditionnels et les leaders religieux, à se mobiliser au cours de ces échéances locales, pour que nous démontrions à nouveau, avec des élections sans violences, la maturité de notre démocratie.

A l'aube de cette année 2023, que j'entrevois pleine de promesses, je vous invite à aborder l'avenir avec confiance et à unir nos forces pour bâtir, ensemble, la Côte d'Ivoire de demain, une Côte d'Ivoire prospère et Solidaire !

Je souhaite à chacune et à chacun de vous, une bonne et heureuse année 2023, dans la santé, la paix, le développement et la prospérité !

Vive la République,
Vive la Côte d'Ivoire,
Que Dieu bénisse notre chère Côte d'Ivoire !
Je vous remercie.